



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Séance du 29 Novembre 2018

Question n°14

Logo

L'an deux mille dix-huit, le **29 Novembre** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgiennaise, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 13 Novembre 2018.

20 délégués titulaires sur 29 étaient présents et 2 étaient représentés formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Étaient présents : Emile EHRET, Denis KUNTZMANN, Marc LERCH, Didier SANSIG, Félice ZWINGELSTEIN, Michel GALMICHE, Gilles HEINRICH, Michel JACOBBERGER, Jean-Claude MILLE, Jean PAOLI, Pascal PETITJEAN, Jean-Luc ANDERHUEBER, Jean-Pierre BRINGARD, Christophe GEORGES, Hervé GRISEY, Patrick MIESCH, André PICCINELLI, Gérard TRAVERS, Catherine METRAL, Eric PARROT.

Étaient représentés : Henri STASCHE pour Jérôme FINCK, Pierrette GUIDEZ pour Luc SENGLER.

Étaient Excusés : Maurice COURTOIS, Eliane FARNY.

Étaient Absents : Richard MAZAJCZYK, Francis LIECHTELE, Michel TRITRE, Thierry STEINBAUER, Alphonse M'BOUKOU.

Secrétaire de séance : Didier SANSIG

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	22

Vote		
Pour	Contre	Abstention
18	0	4

Date de Convocation : 13 Novembre 2018

Date d'affichage : 06 Décembre 2018

DELIBERATION

Le Bureau Exécutif a souhaité changer le logo du SICTOM afin d'en changer l'image avec un logo plus actuel.

Il était également nécessaire de redynamiser ce logo en y introduisant les notions d'économie circulaire et ne plus être centré uniquement sur les ordures ménagères. Enfin depuis 2012, le Syndicat est un sMictom (Syndicat Mixte), il fallait donc introduire le M de Mixte

L'idée est de présenter le nouveau logo et d'en expliquer le concept :

- Dissociation de couleurs pour apporter du relief au logo en alternant lettre C, lettre O et abeille de la même couleur
- Réalisation d'une abeille épurée en 1 trait pour sublimer l'ensemble. Clin d'œil à la mascotte.
- Afin de moderniser le logo, définition de couleurs aux accents positifs. Aussi, le vert et le jaune vert symbolisent ensemble l'environnement (au sens écologie) de façon dynamique et moderne,
- Le O représenté par des flèches fait un rappel à l'économie circulaire,
- Utilisation possible sur fonds blanc, fonds coloré avec couleur unique ou multiple.

Le nouveau logo sera déployé à compter du 1er janvier 2019.

L'exécutif a ainsi rencontré le concepteur afin de travailler le sujet pour présenter ce logo. Suite à cette rencontre une présentation a été faite lors du Bureau Syndical du 19 Novembre 2018.

Le résultat avait été de retravailler un peu la proposition faite pour mieux faire ressortir les différents éléments.

Le Président présente le logo proposé :



Après débat, il est décidé d'enlever l'abeille, trop peu identifiable, du logo :



Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à 18 voix pour et 4 absentions décide de valider le nouveau logo du SMICTOM à partir du 1^{er} Janvier 2019.

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du et de la publication le 06 Décembre 2018

04 Décembre 2018